

AVIS DE RECRUTEMENT

RECRUTEMENT SANS CONCOURS

Adjointes techniques de l'intérieur
et des outre-mer
— Session 2024 —

SPÉCIALITÉ « ACCUEIL, MAINTENANCE ET LOGISTIQUE »

CALENDRIER DU RECRUTEMENT

Date limite de retrait des dossiers de candidature : le 31 juillet 2024 à 16h00
*Date limite de **transmission** des dossiers de candidature : le 02 août 2024*
Date prévisionnelle d'admissibilité (sélection des dossiers) : le 3 septembre 2024
Dates prévisionnelles d'admission (entretien) : les 19 et 20 septembre 2024

LISTE DES POSTES OFFERTS POUR CE RECRUTEMENT

INTITULÉ DU RECRUTEMENT	MÉTIER	LOCALISATION
AML Agent polyvalent de maintenance et de manutention	Agent technique polyvalent	Ecole de Gendarmerie de Châteaulin (29)
		DIPN 49 à Angers (49)
		SGCD 27 à Evreux (27)
		CRS 13 à Saint-Brieuc (22)
AML Chauffeur	Agent polyvalent chargé de la conduite automobile	Sous-préfecture de Châteaulin (29)
		Sous-préfecture de Vendôme (41)
		DZPN Ouest – SZ3S à Rennes (35)

Les fiches de postes sont accessibles sur le site internet du ministère de l'intérieur et des outre-mer : [Cliquez ici](#)

**Aller dans la rubrique « Les recrutements ouverts »
Puis sélectionner les publications du SGAMI Ouest**

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Être de nationalité française ou ressortissant d'un des États membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen,
- Être âgé(e) de 18 ans à la date de nomination,
- Être en règle avec la législation sur le service national,
- Ne pas avoir de mentions portées au bulletin n°2 du casier judiciaire, incompatibles avec l'exercice des fonctions,
- Sans condition de diplôme.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- 1^{ère} phase (admissibilité) : examen par un jury des dossiers de candidature. Seuls les candidats dont le dossier aura été retenu seront convoqués à la phase d'admission.
- 2^{ème} phase (admission) : une épreuve d'entretien avec le jury (durée 15 minutes).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont possibles :

- par voie électronique, jusqu'au **02 août 2024**, sur le site Internet du Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer :

[Cliquez ici pour l'inscription en ligne](#)

Il est recommandé d'utiliser cette procédure, plus rapide et plus sûre. Les données saisies lors de l'inscription par voie électronique sont reprises automatiquement par le système automatisé de gestion des concours, ce qui limite les risques d'erreur de saisie.

- en téléchargeant le dossier sur le site : [Cliquez ici](#)
- en demandant le dossier d'inscription par courriel à l'adresse suivante : delreg37-recrutadt@interieur.gouv.fr
- en demandant le dossier d'inscription par courrier à l'adresse suivante :

SGAMI OUEST

Bureau zonal du recrutement
30, rue du Mûrier – B.P. 249
37542 – SAINT-CYR-SUR-LOIRE CEDEX

Joindre à la demande une enveloppe de format A4 affranchie au tarif en vigueur pour 100g et libellée à l'adresse du candidat.

La date limite de retrait des dossiers est fixée au 31 juillet 2024 à 16h00.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Documents à joindre :

- au dossier d'inscription dûment complété, daté et signé

ou

- au formulaire d'inscription en ligne

(pour les candidats s'inscrivant en ligne, les pièces jointes sont à transmettre au format PDF)

Liste des pièces obligatoires

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae indiquant la nature et la durée des formations suivies et les emplois occupés,
- Une copie du permis de conduire de catégorie B (**obligatoire pour le métier d'agent polyvalent chargé de la conduite automobile**),
- La fiche de vœux (**obligatoire pour les métiers d'agent technique polyvalent et d'agent polyvalent chargé de la conduite automobile**).

Liste des pièces facultatives

- Une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité,
- Un document justifiant la position exacte du candidat à l'égard du service national (*uniquement pour les candidats âgés de moins de 25 ans*),
- Une copie des diplômes obtenus,

- Les justificatifs joints au CV (*certificats de travail, contrats de travail, attestations d'employeurs ou de formation...*).

La vérification des conditions de participation n'intervenant qu'après les résultats définitifs, s'il apparaît que les renseignements que vous avez déclarés sont inexacts, vous serez automatiquement éliminé, même si le jury a prononcé votre admission.

ACHEMINEMENT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Votre dossier, constitué des pièces demandées, devra être envoyé **au plus tard le 02 août 2024**, le cachet de la poste faisant foi, au bureau zonal du recrutement.

Tout dossier parvenant dans une enveloppe portant un cachet de la poste postérieur au 02 août 2024 ou parvenant après cette date dans une enveloppe ne portant aucun cachet de la poste sera refusé.

L'administration décline toute responsabilité quant aux dossiers qui ne seraient pas parvenus dans les délais impartis à l'adresse ci-dessus.

**Rappel : Tout dossier incomplet ne sera pas instruit.
Les documents facultatifs lors de l'inscription pourront être demandés ultérieurement.**

CONVOCATION DES CANDIDATS

Les candidats dont le dossier aura été sélectionné par le jury reçoivent, par **voie dématérialisée et à l'adresse électronique renseignée dans le dossier d'inscription**, une convocation nominative indiquant la date, l'heure et le lieu de l'entretien avec le jury ainsi que les différentes consignes relatives au bon déroulement de ce recrutement.

Les candidats n'ayant pas reçu leur convocation au plus tard dix jours francs avant la date prévue pour chacune des épreuves doivent se rapprocher sans délai du bureau zonal du recrutement du SGAMI Ouest.

Le défaut de réception des convocations ne pourra engager la responsabilité du service organisateur.